CLUB CONVAINCRE DU RHONE
Nous vous invitons à découvrir et venir consulter notre site
www.convaincre-rhone.eu
N'hésitez pas à nous communiquer vos réactions par e-mail
club.convaincre@gmail.com

CLUB CONVAINCRE DU RHONE

Compte rendu de la conférence du 23 Février 2021
Mes propositions pour un revenu universel
Pierre-Alain Muet

L'instauration d'un revenu universel est plus que jamais à l'ordre du jour. En accroissant la pauvreté et la précarité, la pandémie renforce sa pertinence.
Des questions essentielles restent en débat, y compris à gauche. Quelle différence entre revenu universel, revenu garanti et revenu de base ? Quelle place dans un système de protection sociale refondé ? Quel montant ? Quel mode de versement ? Quel financement ?

Pierre-Alain Muet, conseiller économique de Lionel Jospin de 1997 à 2001 et ancien député du Rhône, a beaucoup réfléchi sur cette question.

***

Présentation : Dominique Bolliet

Pierre-Alain Muet a grandi à la Croix-Rousse. Il a construit un parcours de macro-économiste intéressé par l'action, tout au long de sa carrière il a cherché les voies du plein emploi. Il a eu une expérience politique forte avec Lionel Jospin, devenant en 1997 son conseiller économiste à Matignon. Il a créé et animé le conseil d'analyse économique, une instance qui a joué un rôle décisif entre 1997 et 2002. La méthode Jospin a été marquée par l'organisation d'un débat économique permanent et la conduite d'une politique économique efficace. Emplois jeunes, 35 heures, mise en place de la CMU, prime d'activité, relance forte des dépenses publiques, pendant ces cinq années, la croissance française a été plus forte que la moyenne européenne, autour de 3 %, avec la création nette de 2 millions d'emplois et une baisse du chômage d'un million de personnes.
Puis Pierre-Alain a contribué à la victoire de la gauche à Lyon en conduisant la liste du quatrième arrondissement. Il a contribué à animer la politique économique du Grand Lyon comme Vice-Président, et de la Ville comme adjoint au Maire. Député entre 2007 et 2017, il a fortement contribué au débat économique national.
Le sujet du revenu universel est une question qui l'a fortement intéressé pendant et après la campagne présidentielle de Benoit Hamon. Il a été chargé de la réflexion sur cette mesure phare et ses conditions de mise en œuvre. Cette mesure n'avait rien d'évident tant au point de vue politique qu'économique. Son apport repose sur l'intégration de ce revenu universel au barême de l'impôt sur le revenu, une solution élégante et particulièrement efficace, qui permet d'intégrer le social et l'économique en garantissant l'automaticité et le caractère vraiment universel de ce revenu.

***

Conférence

Pour beaucoup, le revenu universel semblait une mesure totalement utopique. Quand Benoit Hamon m'a demandé d'animer la réflexion économique à ses côtés. J'ai lu des articles de Thomas Piketty et d'autres économistes. Il ne faut pas oublier que la contrepartie du revenu universel est l'impôt sur le revenu. En réfléchissant sur le lien entre les deux, j'ai compris qu'on pouvait transformer le RSA en revenu universel. Ce n'est pas une utopie coûteuse. Nous avons construit une proposition qui couplait revenu universel et impôt sur le revenu.

Le RMI et le RSA sont en fait des revenus universels mal construits. Et pour comprendre qu'on peut transformer le RSA en vrai revenu universel, prenons le problème à l'envers comme je l'explique dans le dernier chapitre de mon livre « Un impôt juste, c'est possible » publié au Seuil ou sur mon site Pierre-Alain MUET - Accueil .

Imaginez qu'il y a très longtemps on ait créé un revenu universel égal au RSA et versé à tout le monde en même temps qu'un impôt sur le revenu progressif prélevé à la source et payé par tout le monde dès le premier euro gagné. A quoi cela ressemblerait-t-il ?

Une personne n'ayant aucun revenu toucherait le revenu universel. Une personne ayant un faible revenu – par exemple un SMIC à mi-temps – toucherait le revenu universel diminué de l'impôt sur le revenu et à partir d'un certain revenu ce serait un prélèvement comme l'impôt sur le revenu actuel.

Cela ressemble beaucoup à ce que produit le RSA, la prime d'activité et l'impôt sur le revenu actuel. La prime d'activité, c'est en effet le RSA moins 40% de ce que vous gagnez. Exprimé revenu universel et en en impôt sur le revenu, c'est équivalent à recevoir le revenu universel diminué d'un impôt sur le revenu qui commence dès le premier euro à un taux marginal de 40%.

En fusionnant le RSA, la prime d'activité et l'impôt sur le revenu actuel on peut donc transformer le RSA en véritable revenu universel et notre impôt sur le revenu actuel en impôt universel payé par tout le monde puisqu'il commence au premier euro gagné. Et comme on abaisse fortement l'imposition des revenus modestes puisque on commence par un impôt négatif grâce au versement du revenu universel, on corrige la profonde injustice de notre imposition des revenus qui, en raison du poids de la CSG ponctionne trop fortement les revenus modestes.

Examinons chacun de ces points. Pour intégrer le RSA et la prime d'activité dans notre impôt sur le revenu on remplace l'impôt sur le revenu actuel au-dessous de 1,5 SMIC par le revenu universel diminué de 40 % des autres revenus perçus. Et au-dessus de 1,5 SMIC on ne change rien du tout. L'impôt net du revenu universel commence donc par un versement mensuel de 570 euros, continue par un versement qui diminue quand le revenu augmente, puis passe à un prélèvement plus faible que l'impôt sur le revenu actuel entre 1,2 et 1,5 SMIC. Ensuite, c'est la même chose que l'impôt sur revenu actuel.

A-t-on bien construit un revenu universel ? La caractéristique d'un revenu universel c'est que son augmentation bénéficie à tout le monde. Pour la première tranche c'est bien le cas puisqu'elle incorpore directement le revenu universel. Mais qu'en est-il pour les autres ? C'est moins évident puisque le revenu universel n'apparait pas directement dans les tranches suivantes. Mais puisque chaque tranche de notre impôt commence à l'imposition finale de la tranche précédente, toutes les tranches sont décalées du montant de l'augmentation de ce revenu universel et donc la hausse profite a tout le monde.

Avec l'intégration du revenu universel dans l'impôt tous les citoyens sont traités de la même façon, tous perçoivent le revenu universel et tous payent l'impôt sur le revenu dès le premier euro gagné. En outre cela conduit à traiter toutes les familles de la même façon, ce qui n'est pas le cas actuellement car la conception de la famille retenue pour le RSA est différente de celle retenue pour l'IR. Le conjoint compte pour une demi-part dans le RSA, au lieu d'une part dans l'impôt sur le revenu. On a ainsi deux conceptions de la famille une pour les riches – le quotient familial de l'impôt sur le revenu et une autre pour les pauvres - le RSA. Cela aboutit aussi à une absurdité : dans l'impôt sur le revenu deux personnes qui ont le même revenu payent la même chose qu'ils soient en couple ou célibataires alors que deux célibataires qui touchent le RSA ou la prime d'activité touchent un montant plus faible s'ils se marient et même peuvent ne plus toucher la prime d'activité.
.
Le caractère stigmatisant du RSA et la difficulté des démarches pour l'obtenir s'ajoute encore à cette discrimination de sorte que 20 % des ayant-droit n'en font pas la demande.

Si on veut intégrer le revenu universel dans l'impôt. Il faut laisser le choix au couple entre une imposition individuelle et une imposition conjointe. Je préconise également le remplacement du quotient familial qui avantage les riches, même si nous avons mis en place son plafonnement, par un crédit d'impôt identique pour chaque enfant.

Le dispositif que je propose est très simple et peu coûteux si, on se contente de transformer le RSA en revenu universel. Mais on peut l'améliorer dans deux directions, une progression plus lente de l'impôt en abaissant le taux marginal de la première tranche et une extension aux jeunes en transformant en outre les allocations familiales et le quotient familial en revenu universel de la naissance à l'âge adulte

Lionel Stoleru qui est à l'origine du RMI n'a pas pu faire le revenu universel car l'impôt n'était pas prélevé à la source. Cela serait une vraie modernisation et remettrait l'impôt à sa place : on doit verser des allocations universelles et c'est l'impôt qui assure la progressivité et la justice fiscale.

***

Débat

Cette notion n'est pas simple. Cela change le regard sur l'impôt sur le revenu. Des pays ont-ils adopté ce système ?

L'idée d'un impôt négatif est née aux Etats-Unis dans les années 60. Milton Friedmann, républicain, proposait qu'il remplace toutes les prestations de protection sociale et James Tobin, démocrate, voulait assurer une base aux prestations sociales.
Cette mesure a été proposé par le candidat démocrate Mac Govern à la présidentielle de 1972. Tony Blair s'en est rapproché. En France, nous avons créé en 1997 la prime pour l'emploi qui s'en inspire, mais comme l'impôt n'était pas prélevé à la source tous les mois, on ne pouvait pas aller plus loin et transformer. Je suis étonné qu'on ait jamais fait le lien fait entre le social et le fiscal ; cela conduit à l'absurdité que j'évoquais concernant les 2 conceptions de la famille.

Ce qui coûte cher c'est l'extension du revenu universel aux jeunes de 18 ans ; le fait de rendre automatique le RSA, transformé en RU pour ceux qui y ont déjà droit, ne coûterait que 2 Milliards. L'administration a la possibilité de calculer un taux réel chaque mois du prélèvement à la source ; le gouvernement actuel veut l'utiliser pour son projet de revenu universel d'activité, un mélange de RSA et d'APL. Commencer le RSA à 18 ans amène à réfléchir à aller plus loin, à transformer les allocations familiales en revenu universel des enfants.

J'ai montré dans un graphique que notre impôt global sur le revenu (IR + CSG) est le moins progressif de tous. Il débute très haut avec la CSG. On l'abaisse fortement pour les contribuables modestes avec l'introduction du revenu universel et plus encore si on abaisse le taux marginal de 40 % issu de la prime d'activité

Il est dommage que cette proposition ne soit pas reprise. Le coût reste modéré en comparaison avec la résolution de tous les problèmes sociaux que posent le système actuel.

L'administration fiscale doit comprendre qu'elle doit s'occuper du revenu universel. Elle est bien contente de ne pas s'occuper de la CSG, alors qu'il s'agit d'un impôt et non d'une cotisation sociale. Il y a tout à gagner à forcer les administrations fiscale et sociale à travailler ensemble. Nous avons plafonné le quotient familial. Il suffisait de terminer en transformant le sujet par un crédit d'impôt par enfant. Cela revient à la même chose que les allocations familiales.

Il faut que les allocations universelles soient vraiment universelles et que le quotient familial soit transformé en crédit d'impôt indépendant du revenu de la famille et fusionné avec les allocations familiales. Je propose de traiter tous les enfants de la même manière, sans différence entre familles riches et familles modestes : cela devient le revenu universel de l'enfant. Au-delà, laissons la liberté au couple et au jeune de déclarer ses revenus dans la famille ou tout seul. Arrêtons de fantasmer sur tout cela, ayons du courage politique et osons restructurer nos codes fiscaux et sociaux et nos administrations.

J'adhère à tout ce que j'entends même si je ne comprends pas tout. Derrière cela, il y a le souci de l'équité. Notre organisation générale est le frein le plus lourd pour aller vers cela. Séparer l'économique et le social est une absurdité. Le social considéré comme un coût n'est-il pas en fait un investissement rentable à terme qui réduit le nombre de malades et de délinquants ? Même le prélèvement à la source ne concerne pas tous les autres revenus que le salaire. Allons-nous vers une meilleure compréhension de ces liens entre économique et social ?

Je suis d'accord. Le social ce n'est pas « un pognon de dingue ». Sur l'impôt progressif, on a commencé par dire dans l'histoire que l'impôt juste était proportionnel. Montesquieu et Condorcet ont été les premiers à expliquer qu'on ne peut pas taxer le nécessaire comme le superflu, donc qu'il fallait un impôt progressif. La progressivité de l'impôt c'est une question de justice fiscale. Dans les années 60 et ensuite, on a considéré qu'on ne pouvait laisser personne sans aucun revenu et l'on a créé des minima sociaux
La logique est de ne plus faire des minima sociaux un dispositif d'assistance mais un système automatique lié à l'impôt sur le revenu. Les débats de l'Assemblée sur le RMI étaient passionnants sur ces questions.

Je trouve ce discours très clair au niveau des intentions. C'est une vision très intéressante en matière d'équité, de simplicité et d'universalité. Historiquement, les choses les plus simples ne sont pas les plus faciles à réaliser. Lier CSG et allocations familiales revient à toucher à des

citadelles du Conseil national de la Résistance. On a vu sur les retraites à point combien sont grandes les difficultés socio-politiques d'une telle réforme. Pour réaliser un tel bouleversement, les Suédois ont mis 10 ans à mettre en place la réforme de leurs retraites. Il faut une conversion des esprits à faire. Toutes les organisations syndicales sont contre, y compris la CFDT à 67%.

Est-ce au service du plein emploi ? Quelle est la priorité politique de cette réforme ? La formule intégrer le social et l'économique est une formule à laquelle on souscrit immédiatement sur les sujets d'équité, mais on ne peut pas penser le social sous le seul angle du revenu.

La valeur travail contre la rente est le discours de fond de la gauche. Une pétition lancée par l'Institut Rousseau et Hémisphère gauche propose de généraliser l'opération territoire Zéro chômeur de longue durée en y mettant l'argent sur le soin et la transition écologique. Il faut solvabiliser les besoins existants pour créer du travail et de l'emploi. La crise sanitaire actuelle a montré le déficit de soin et d'accompagnement social.
Ce sont des pistes politiquement plus faciles à expliquer que celle du revenu universel.

Je crois que le revenu universel ne peut plus être évacué car il se pose pour les jeunes. L'UNEF demande depuis 60 ans une allocation d'études pour tous les étudiants. Les défenseurs du revenu universel à droite pensent que cela doit remplacer la complexité actuelle de la protection sociale. Ceux qui comme moi le défendent à gauche considèrent que c'est seulement le socle minimum automatique de la protection sociale mais qu'il faut conserver tous les autres dispositifs
En particulier je ne propose de ne pas y mettre les APL car l'aide au logement est une problématique en soi.

Lier le revenu universel à la fin du travail est une autre erreur. Car cela risque d'amener à ne rien faire sur ce plan-là. Si le revenu universel est trop élevé, cela ne marchera pas. Restons au niveau financier actuel. Il est facile de transformer nos dispositifs actuels. Oui, nous travaillerons de moins en moins mais nous travaillerons toujours. Le revenu universel ne doit pas être lié à une vision de la fin du travail.

Activité et travail sont peu présents dans ces échanges. Le RSA est attribué à des chercheurs d'emploi sous réserve qu'ils se bougent pour en chercher. D'où la crainte de réactions qui ne manqueront pas d'arriver qu'on va donner des sous à des gens qui ne veulent pas travailler ou qui le font au noir. Le revenu universel n'est-il pas un dû pour les branleurs ? La CAF lance des contrôles car elle considère que les fraudes sont nombreuses.

C'était déjà le débat de 1988 sur le RMI : la gauche voulait en faire un dispositif inconditionnel donc forcément national auquel pouvait être greffé indépendamment une politique d'insertion nécessairement locale car c'est au niveau local qu'elle est efficace. Mais cette politique d'insertion était pour la gauche un droit supplémentaire pour les titulaires du RMI, ce n'était pas une condition pour le toucher. Pour la droite au contraire transférer le RMI aux départements comme elle a fini par le faire avec Raffarin c'était ramener le RMI à une politique d'assistance conditionnée à l'insertion. Ce débat est malheureusement encore d'actualité avec le soi-disant revenu universel d'activité de Macron.

La vraie question est qu'il faut que le travail rapporte. Le taux d'imposition des premiers euros doit être plus faible que le taux de 40 % de la Prime d'activité. Au début, travailler à mi-temps supprimait le RMI et de nombreux avantages associés : le taux d'imposition réel était de plus de 100%. La prime d'activité, puis le RSA ont corrigé cela mais il faut encore abaisser ce taux.

Le salaire est versé par l'entreprise. Le revenu universel ne sera-t-il pas l'occasion aux entreprises de baisser les salaires puisqu'il y a l'aide. J'ai cette crainte, et c'est la seule, que ce soit l'entreprise qui récupère le revenu universel.

La question s'est posée pour le RSA ou la prime pour l'emploi. Cela pourra avoir l'effet inverse si les syndicats jouent bien leur rôle. L'entreprise doit avoir des salaires attractifs pour sortir du seul revenu universel. Je n'ai pas cette crainte. C'est une protection pour tous les emplois précaires, à temps partiels, pour les auto-entrepreneurs…

Il y a beaucoup de travailleurs précaires auto-entrepreneurs, faux indépendants… Lorsqu'il y aura un revenu minimum, leur situation va complètement changer. Dans le territoire Zéro chômeur de Villeurbanne, les travailleurs d'Emerjean gagnaient plus avant mais ils ont la dépression en moins. C'est une question de se réaliser par de l'activité de travail. Or travailler devient difficile.
Le télétravail dépasse souvent les 48 h hebdomadaires avec l'anxiété et le burn-out qui vont avec partout en Europe. Tant qu'on n'aura pas réussi à réguler ces problèmes-là, le revenu universel restera une démarche fiscale mais pas sociale.

Le revenu universel pourrait-il inciter les entreprises à baisser les salaires ? Non car juste au-dessus du SMIC (1,4 fois le SMIC), le revenu universel disparait dans le barême d'impôt sur le revenu proposé par Pierre-Alain.
Toutes les expériences bien suivies, telles celles en Finlande montrent que les effets d'une prestation de type revenu universel sont limités mais positifs. La disparition de la précarité immédiate permet de se projeter, de lancer des démarches de formation, de projection dans l'insertion.

Non, une petite minorité de personnes qui bénéficient que RSA peuvent être considérés comme des tricheurs (de l'ordre de 5 %). Ce revenu universel va aider des gens à se relever, le temps qu'ils retrouvent du travail.

Je ne propose pas une révolution. Je propose que l'on traite la personne qui touche le RSA comme tout le monde. Tout citoyen touche le revenu universel et paye des impôts sur le revenu dès le premier Euro. Le barème est commun à tous. Cela supprime la stigmatisation. Il ne faut pas traiter le problème de l'insertion en le conditionnant. On n'aura plus les deux conceptions de la famille. Le conjoint d'une personne pauvre vaut une demi-part, celui d'une personne riche compte pour une part. Je propose de conserver les montants actuels mais de traiter tout le monde de la même façon.

Je pense qu'actuellement le RSA, la prime d'activité et l'impôt traitent nos concitoyens différemment en fonction de leur revenu. Être au RSA est stigmatisant, négatif ce qui explique que des gens ne le demandent pas. Des auto-entrepreneurs peuvent payer un mois des impôts sur le revenu s'il a été important fort puis avoir le revenu universel les mois plus faibles. Au-delà de 1,4 SMIC on retombe sur l'impôt actuel. Si on fait un impôt plus progressif, on a quelque chose de plus raisonnable. Ce n'est pas l'équivalent d'un système d'aide. Tous sont citoyens. C'est un changement de logique.

Au Sénat, ATD Quart Monde plaide pour un revenu convenable d'existence. Ce n'est pas le cas avec les 580 € actuels, cela ne suffit pas. Les personnes n'ont alors qu'une idée, celle de subvenir à leurs besoins immédiats. Nous préconisons de l'augmenter au moins à 850 €. Le RSA est une mesure de pansement qui ne permet pas de repartir dans la dignité.

Je ne me suis pas exprimé sur le montant dans mon livre. Ce qui m'importe c'est la logique de la citoyenneté. Ne jamais séparer le revenu de base de l'impôt sur le revenu permet de traiter tout le monde de la même façon, ce qui n'est pas le cas dans la France d'aujourd'hui.

***

Conclusion de Michel Weill

Nous remercions vivement Pierre Alain Muet. Cela remet la question sur ses pieds. Il reste forcément la question du réglage. La philosophie du projet me séduit.
C'est toujours pareil, si on veut aboutir dans le contexte politique actuel. Les différences de point de vue qui se cachent sous le terme de revenu universel sont fortes. Cette réforme doit elle passer en gardant ce nom ? Ne doit-elle pas prendre le terme de réforme fiscal de redistribution.

Je partage le point de vue de bien séparer la question du revenu de la politique d'insertion. On ne peut marcher que sur deux pieds, celui de l'équité à travers la réforme fiscale universelle et sur celui de la dignité et de l'estime de soi par l'accès au travail.

Les prochaines conférences de Convaincre :

Le 16 mars à 20 h 30 Monique Boutrand Vivre plus longtemps, oui, mais comment ?
Le 6 avril à 20 h 30 Daniel Meyer Développer les compétences

Club.convaincre@gmail.com

Soutenez l'Association Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 €
à l'adresse de son trésorier Pierre PRUNET, 63 chemin des Forêts St Cyprien LACHASSAGNE 69480